



EAFC/22-944-185 du 03/10/2022

**RECRUTEMENT D'UN INSPECTEUR (1ER OU 2ND DEGRE) CONSEILLER ACADEMIQUE
RECHERCHE DEVELOPPEMENT INNOVATION ET EXPERIMENTATION PEDAGOGIQUE (CARDIE)**

Destinataires : Trois collèges d'inspecteurs - 3 doyens

Dossier suivi par : M. VALÉRY - Tel : 04 42 93 88 02 - Mail : ce.eafc@ac-aix-marseille.fr

L'École Académique de la Formation Continue (EAFC), recrute à compter du 1er novembre 2022, le conseiller académique recherche, développement, innovation et expérimentation pédagogique (CARDIE), responsable de la Cellule Académique pour la Recherche, le Développement, l'Innovation et l'Expérimentation.

Cette mission d'inspecteur est placée sous la responsabilité du directeur de l'EAFC ; il est en relation fonctionnelle immédiate et quotidienne avec le directeur et ses adjoints, les conseillers en ingénierie de formation et les gestionnaires de l'EAFC.

Pour cette mission, il est amené à travailler avec les IA DASEN ou leur représentant, les conseillers techniques, les doyens et les corps d'inspection, les coordonnateurs de réseaux ainsi qu'avec les chefs d'établissements, les enseignants et les formateurs impliqués dans l'innovation pédagogique. Ces missions l'amèneront à travailler également en partenariat avec le réseau Canopé.

Mission pour la cellule innovation – CARDIE

L'Inspecteur recruté se verra confier les missions de conseiller académique recherche développement innovation et expérimentation pédagogique (CARDIE). La cellule innovation fait partie intégrante de l'EAFC. Le CARDIE nommé par monsieur le recteur est placé sous l'autorité du directeur de l'EAFC.

Les missions confiées sont les suivantes :

- Impulsion/repérage/accompagnement/suivi/évaluation des dispositifs innovants 1^{er} et 2nd degrés de l'académie.
- Suivi des « Labs de l'innovation » installés par la CARDIE en lien avec CANOPÉ.
- Contribution à l'impulsion et au suivi du futur appel à projets relatif au fond de dotation pour l'innovation pédagogique.
- Contribution à l'équipe académique chargée de mettre en œuvre les travaux sur « notre école » (volet innovation) – pilotage DGESCO.
- Pilotage du groupe académique des accompagnateurs CARDIE.
- Suivi du site académique de la CARDIE.
- Mise en synergie de la politique de l'innovation à l'échelle de la région académique (collaboration avec le CARDIE de l'académie de Nice).
- Suivi du volet formation des dispositifs innovants issus de la JAP (membres du groupe de pilotage de la JAP).
- Représentation de l'académie du volet innovation aux regroupements nationaux.

Compétences et qualités requises

- Connaissance du système éducatif et des structures académiques et départementales.
- Connaissance des écoles du 1^{er} degré, des réseaux et des établissements du 2nd degré.
- Aptitude au travail en équipes, écoute, communication et animation.
- Maîtrise des outils numériques (outils bureautiques, plateformes collaboratives).
- Compétences rédactionnelles pour la réalisation de rapports et de synthèses.
- Compétences personnelles : qualités relationnelles, être force de proposition, avoir un esprit d'initiative, être disponible, réactif, dynamique, avoir une bonne capacité de travail et s'inscrire dans un collectif.

Le CARDIE sera amené à se déplacer sur une zone géographique (réseau) et sur l'ensemble du territoire académique.

Lieu d'exercice :
Rectorat d'Aix-Marseille, Place Lucien Paye, Aix en Provence.

Les candidatures sont ouvertes aux corps d'inspection (1^{er} degré et 2nd degrés) de l'académie d'Aix-Marseille. Pour l'ensemble de ces missions, une décharge du temps de service de l'inspecteur recruté donnera lieu au versement de 3 IMP.

- La mission est renouvelable annuellement sur la base du bilan fourni.

Une lettre de mission annuelle précise le cadre d'intervention.

Les inspecteurs souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier, sous couvert du supérieur hiérarchique, constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le mercredi 12 octobre 2022** à l'adresse suivante :

Monsieur le directeur de l'EAFC
Rectorat d'Aix-Marseille - Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence cedex 1
ou à l'adresse électronique **ce.eafc@ac-aix-marseille.fr**

Une première sélection sera effectuée sur dossier. Les candidats dont les dossiers auront été retenus seront reçus individuellement.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille